DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS 2013 A été déclaré(e):

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Relevé de notes ou Attestation de réussite

3

Vu le procès verbal de délibération, le Président de jury, soussigné, certifie que :

SOUMAHORO Daouda Né(e) le 09/10/1992 Dualla C. BAD SEGUELA Centre d'examen Jury n° 004 N° de table 132900582 Matricule 04741181E Mention PASSABLE Admis(e)* Refusé(e)*

Avec les notes suivantes :

de la Direction des Examens et Concours de Côte d'Ivoire - BP V 276 Abidjan Les informations figurant sur ce document peuvent être vérifiées auprès

Tel (225) 20 32 83 04 - Fax (225) 20 32 66 49 - E-mail : deco2006@aviso.ci

	ÉPREUVES	COEFFICIENTS	NOTES
Mathématiques		04	52
Sciences de la Vie et de la Terre		04	48
Physique - Chimie		04	56
Français Écrit		02	14
Français Oral		01	12
Philosophie		02	20
Histoire et Géographie		02	22
Anglais Oral		01	13
Éducation Physique et Sportive		1	+01
	TOTAL GÉNÉRAL	20	238
Épreuve facultative 1		1	
Épreuve facultative 2		1	
	TOTAL DÉFINITIF	20	238
Délibération faite à Le Président du Jury (A	Daloa le le Nom, Prénoms, Signature et Cachet)	M10:	712012

Dr. KABLAN ANDREDOU PIERRE UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA

* Cocher la bonne case